

DEPARTEMENT DE L'AIN

MAIRIE DE DAGNEUX

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil d'Administration du CCAS

Nombres de membres : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

à DIX HUIT HEURES

Afférents au C.A : 12

En exercice : 12

Qui ont pris part à la
délibération : 10

SEANCE DU 11 JUIN 2025

n°63

Le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe Péguet, Président du CCAS

PRESENT(E)S : Mesdames Danielle BERNARD, Isabelle SAUVEYRE, Geneviève GUERIN,
Christine Seigner, Messieurs Bernard SIMPLEX, Jean-Paul

TRONCHON, Jean-Marc VIGNE, Christian CHEVALIER, Christian VIRET,
JeanChristophe PEGUET

ABSENT : Aurélie Richard, Nathalie Stevenon

Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

VU les articles L1611-4, L2313-1, L2313-1-1 et R2313-5 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la demande de subvention formulée par l'association de l'ADMR

CONSIDERANT la demande de subvention de l'ADMR d'un montant de 400€ au titre de l'exercice 2025 ;

Il est demandé au conseil d'administration **D'APPROUVER** la subvention de l'ADMR d'un montant de 400 €

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la subvention de l'ADMR

Ainsi fait et délibéré, en Mairie,
Les jour, mois et an que dessus.

Le Président : Jean-Christophe PEGUET

Publication faite le : 13 juin 2025

